



La population bretonne progresse moins vite depuis 2008

Depuis 1975, la population bretonne a augmenté de 27 % pour s'établir en 2015 à 3 294 300 habitants. Sur ces quarante dernières années, la croissance démographique a connu des accélérations et des ralentissements notables. À l'image de la majorité des autres régions françaises, la population bretonne croît plus faiblement depuis 2008. Le ralentissement de la croissance bretonne résulte de l'affaiblissement des moteurs interne et externe.

Contrairement aux périodes précédentes, seule la catégorie des personnes en âge d'être retraitées voit son effectif progresser. La population des 30-59 ans n'augmente plus. Un tiers des Bretons habite maintenant en Ile-et-Vilaine.

Isabelle Baudequin et Fatima Le Strat, Insee

Au 1^{er} janvier 2015 la Bretagne compte 3 294 300 habitants. Depuis 1975, sa population a augmenté de 27 %, soit une progression annuelle moyenne de 17 500 personnes. La Bretagne se situe ainsi au 6^e rang des 13 régions métropolitaines pour sa croissance démographique. Cette progression sur les 40 dernières années s'est réalisée à des rythmes différents. L'augmentation annuelle moyenne s'est établie à 0,6 % entre 1975 à 1982 puis est tombée à 0,4 % jusqu'en 1999. La croissance reprend de la vigueur entre 1999 et 2008 (+ 0,9 %) correspondant à un gain annuel moyen de 27 000 personnes. Depuis 2008, la population augmente moins vite avec en moyenne près de 21 000 personnes supplémentaires chaque année. Entre 2014 et 2015, la population bretonne ne s'est accrue que de 18 000 habitants. Ces niveaux restent cependant bien supérieurs à ceux observés au début des années 90 (+ 9 000 en moyenne par an) mais posent question sur les raisons de cet essoufflement (figure 1).

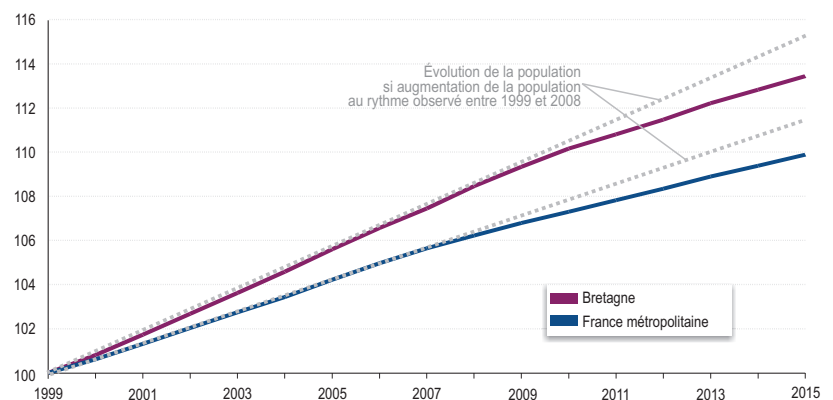
Le ralentissement démographique ne touche pas que la Bretagne

Ce ralentissement depuis 2008 n'est pas spécifique à la Bretagne (figure 2) mais il est plus marqué dans la région. Ainsi, la

croissance annuelle de la population de l'ensemble de la France métropolitaine sur la période est passée de 0,7 % à 0,5 % contre une évolution de 0,9 % à 0,6 % pour la Bretagne. Depuis 2008 aucune région n'échappe

1 Le dynamisme démographique s'essouffle

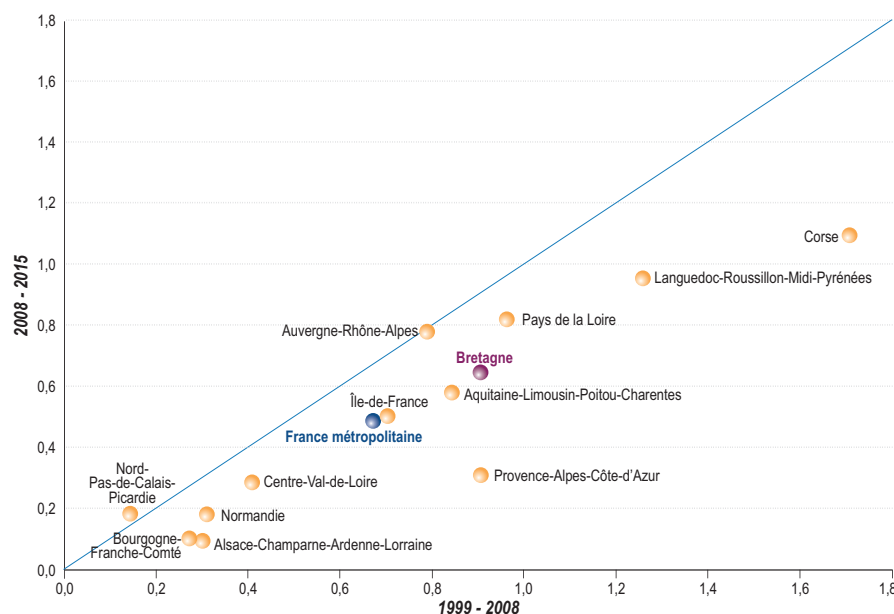
Évolution de la population (indice base 100 en 1999)



Source : Insee, recensements, estimations localisées de population

2 La croissance démographique décélère dans 12 régions sur 13

Évolution annuelle moyenne de la population entre 1999-2008 et 2008-2015 (en %)



Source : Insee, recensements, estimations localisées de population

au tassement de la progression démographique, mis à part le Nord – Pas-de-Calais – Picardie. Les régions ayant eu une forte croissance démographique au début des années 2000 sont plus spécifiquement touchées mais à des degrés divers : un ralentissement relativement faible dans les Pays de la Loire, notable en Bretagne et, par exemple, beaucoup plus prononcé en Paca. La Bretagne se positionne aujourd'hui au 9^e rang des régions métropolitaines les plus peuplées devant la Bourgogne-Franche-Comté, le Centre-Val-de-Loire et la Corse et au 5^e rang des régions quant au dynamisme démographique entre 2008 et 2015.

Un recul important du solde migratoire global

En Bretagne, la croissance démographique annuelle moyenne observée ces sept

dernières années (+ 0,64 %) est toujours portée majoritairement par le solde des entrées-sorties (+ 0,49 %), le solde naturel, différence entre le nombre de naissances et celui des décès, ne contribuant qu'à hauteur de 0,16 % (figure 3). Par rapport à la période 1999-2008, le ralentissement de la croissance résulte d'un affaiblissement des moteurs interne et externe. En moyenne, le gain annuel de population qui était de 27 000 entre 1999 et 2008 est tombé depuis à environ 21 000. Le solde naturel est passé de + 6 000 à + 5 000 et celui des entrées-sorties de + 21 000 à + 16 000. La dégradation du solde naturel entre les deux périodes est imputable à la baisse des naissances et à l'augmentation des décès. La diminution des naissances s'explique à la fois par un tassement du nombre de femmes en âge de procréer et par un fléchissement des taux de fécondité. La progression des

décès découle d'un vieillissement de la population encore plus marqué avec l'arrivée aux grands âges des générations du baby-boom. Le recul du solde apparent des entrées-sorties peut s'expliquer par des moindres arrivées en Bretagne et/ou des départs plus importants.

Un solde migratoire plus faible avec la Métropole

Au cours de l'année 2012, 59 800 personnes âgées d'au moins 5 ans sont arrivées en Bretagne en provenance des autres régions de France métropolitaine. À l'inverse, seules 45 500 personnes ont quitté la Bretagne pour une autre région française, générant un solde migratoire de 14 300 personnes en faveur de la région. Sur la période 2004-2008, cet excédent migratoire annuel avec les autres régions de France métropolitaine était légèrement plus élevé : 15 200.

Il n'est pas possible de connaître précisément les mobilités vers l'étranger depuis la Bretagne. Cependant, au niveau national, les départs vers l'étranger des personnes nées en France se sont amplifiés entre 2006 et 2013, le solde migratoire passant de + 112 000 à + 33 000 sur la période. Sous l'hypothèse d'un comportement régional proche de celui observé au niveau national, ces départs plus nombreux sur la période récente peuvent contribuer à expliquer la moindre croissance de la population bretonne.

Des échanges presque équilibrés pour la tranche d'âge 20-29 ans

Au 1^{er} janvier 2015, 350 000 jeunes de 20 à 29 ans vivent en Bretagne. Leur effectif diminue d'année en année, aussi bien sur la période 2008-2015 qu'entre 1999 et 2008 (figure 4). Cette catégorie de population est la plus mobile en raison des poursuites d'études et de l'entrée dans la vie active. Au jeu des migrations avec la France

3 En Ile-et-Vilaine, un solde naturel toujours dynamique

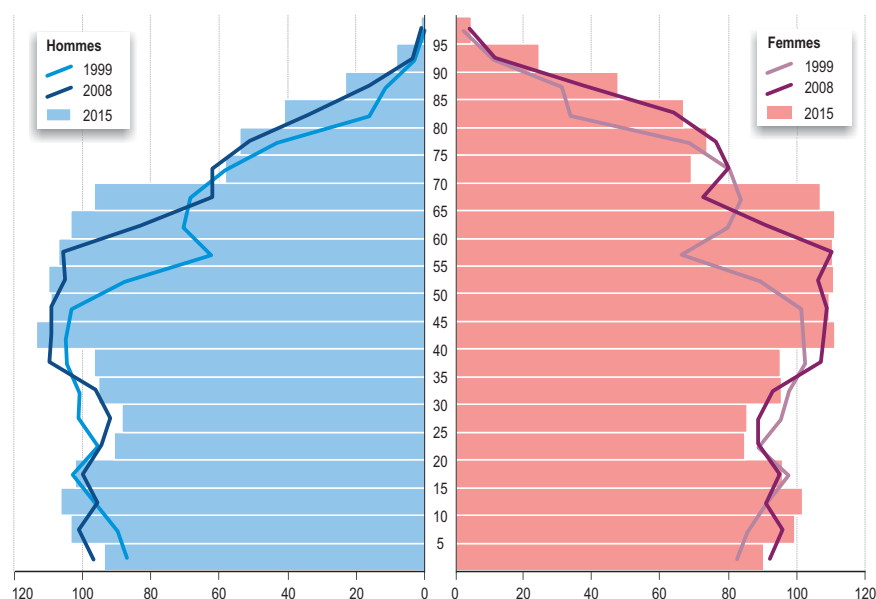
Évolution annuelle de population et sa décomposition suivant les soldes naturel et migratoire

		Côtes-d'Armor		Finistère		Ile-et-Vilaine		Morbihan		Bretagne	
		en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %	en effectif	en %
1999-2008	Évolution totale	4 352	0,78	4 248	0,49	11 275	1,24	7 416	1,10	27 292	0,91
	due au solde naturel	- 113	- 0,02	524	0,06	5 024	0,57	961	0,15	6 396	0,22
	due au solde migratoire	4 465	0,80	3 724	0,43	6 251	0,67	6 455	0,95	20 896	0,69
2008-2015	Évolution totale	2 553	0,43	2 416	0,27	10 342	1,04	5 346	0,74	20 657	0,64
	due au solde naturel	- 573	- 0,10	- 119	- 0,01	5 253	0,53	384	0,05	4 945	0,16
	due au solde migratoire	3 126	0,53	2 535	0,28	5 089	0,50	4 962	0,68	15 712	0,49

Source : Insee, recensements, estimations localisées de population

4 Une population bretonne de plus en plus âgée

Évolution de la pyramide des âges de la Bretagne (en milliers)



Source : Insee, recensements, estimations localisées de population

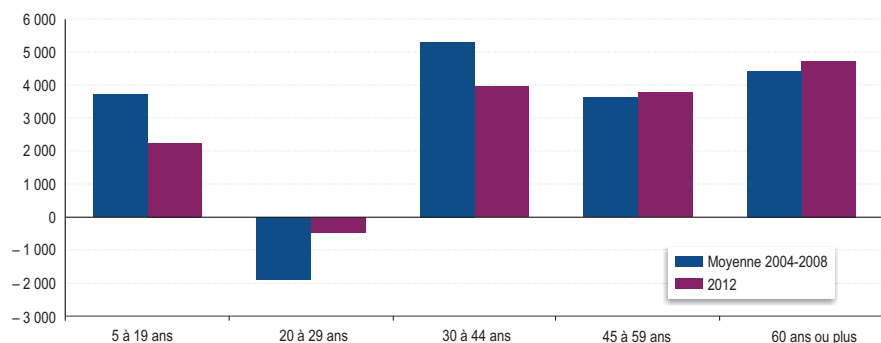
métropolitaine, la Bretagne perd 1 900 jeunes chaque année entre 2004 et 2008. Au cours de l'année 2012, environ 22 000 jeunes Bretons ont quitté la région contre 21 500 arrivées. Le solde, bien qu'encore légèrement déficitaire (- 500) semble tendre vers l'équilibre.

La population des 30-59 ans n'augmente plus

L'effectif des 30-59 ans stagne entre 2008 et 2015 alors qu'il augmentait en moyenne de 15 000 personnes par an entre 1999 et 2008 (+ 1,3 % en moyenne annuelle). En 2012, par le biais des migrations liées principalement aux changements d'emploi, près de 19 500 personnes appartenant à cette tranche d'âge sont arrivées en provenance des autres régions françaises en Bretagne et 11 800 ont quitté la région. Le solde avec les autres régions de Métropole s'établit donc à + 7 700 personnes (figure 5). Ce solde s'est détérioré par rapport à la période 2004-2008 (+ 8 900 personnes en moyenne annuelle). Il reste stable pour les personnes de 45 à 59 ans mais est nettement moins positif qu'auparavant pour les 30-44 ans. Commencée en 2008, la crise économique a pu freiner les mobilités liées à l'emploi. Au-delà des effets de la crise, les mobilités diminuent également car les dernières générations de baby-boomers sont remplacées par celles, moins nombreuses, nées à partir des années 70. Par ailleurs, les mobilités entre 30 et 45 ans concernaient souvent des familles, ce qui réduit d'autant le solde positif concernant les jeunes enfants.

5 Un solde 2012 en baisse pour les 30 à 44 ans

Solde migratoire annuel avec les autres régions de métropole (en nombre)



Source : Insee, recensements, estimations localisées de population

Les retraités : seul moteur de la croissance démographique

Sur la période 2008-2015, la population des 60 ans ou plus augmente en moyenne annuelle de 20 000 personnes, soit + 2,4 % par an. Cette progression est bien supérieure à celle observée entre 1999 et 2008 (+ 10 000 personnes en moyenne annuelle, soit + 1,4 % par an). Elle s'explique à la fois par un vieillissement de la population et un accroissement du solde migratoire. Sans phénomène migratoire, la population aurait augmenté d'environ 15 000 personnes du simple fait de l'arrivée au 3^e âge des générations du baby-boom. Région littorale à forte identité culturelle, la Bretagne continue d'être attractive pour de nombreux retraités. En témoigne un excédent migratoire de 5 000 personnes en 2012. Au cours de la période 2004-2008, cet excédent était légèrement inférieur. En 2012, les personnes en âge d'être retraitées représentent 14 % des arrivants alors que leur poids démographique dans la région s'élève à 28 % (figure 6).

6 Près de la moitié des partants ont entre 20 et 29 ans

Structure par âge des arrivants et des partants de 2012 et de l'ensemble de la population au 1^{er} janvier 2013 (en %)

	Arrivants	Partants	Population 2013
5 à 19 ans	17,7	18,3	19,5
20 à 29 ans	35,9	48,2	11,4
30 à 44 ans	20,9	18,7	19,9
45 à 59 ans	11,9	7,3	21,2
60 ans ou plus	13,6	7,5	28,0
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, recensements

L'Ille-et-Vilaine moins touchée par le ralentissement

Entre 2008 et 2015, la population a augmenté dans les 4 départements bretons mais plus fortement en Ille-et-Vilaine (+ 1,0 % par an en moyenne) et dans le Morbihan (+ 0,7 %) que dans les Côtes-d'Armor (+ 0,4 %) et le Finistère (+ 0,3 %). Comparée à la période 1999-2008, la dégradation des soldes naturel et migratoire dans chacun des départements provoque un ralentissement général de la croissance démographique (baisse de 0,3 point dans le Morbihan et les

Côtes-d'Armor et de 0,2 point dans le Finistère et l'Ille-et-Vilaine). Avec un gain annuel de 10 300 habitants, la contribution de l'Ille-et-Vilaine à la croissance de la population bretonne est de plus en plus élevée : 50 % contre 41 % sur la période 1999-2008. L'attractivité de l'Ille-et-Vilaine est liée à son dynamisme économique, propice au brassage des populations, ainsi qu'à la présence de la métropole rennaise. Aujourd'hui, ce département abrite près d'un tiers de la population bretonne contre 29 % en 1999. ■

Plus de la moitié des entrées sont des retours d'expatriés

Au cours de l'année 2012, 9 200 personnes sont arrivées en Bretagne en provenance de l'étranger. Parmi ceux-ci, plus de la moitié sont âgés de 20 à 34 ans alors que cette tranche d'âge ne représente que 16 % de la population bretonne.

Plus de la moitié de ces arrivées correspondent à des retours de personnes de nationalité française (français de naissance ou par acquisition), principalement des jeunes de 20 à 29 ans partis à l'étranger pour leurs études ou le début de leur vie active.

Les autres arrivées sont des installations de personnes de l'Union européenne (environ 2 000, plus fréquemment des Britanniques et des Portugais), d'Afrique (1 100) ou d'Asie (700).

Sources et méthodes

Le **recensement de la population** sert de base aux estimations annuelles de population, qu'il s'agisse de la population totale ou de la population selon le lieu de naissance ou la nationalité. Le recensement en fixe les niveaux de référence pour les années où il est disponible (1975, 1982, 1990, 1999). Depuis 2004, le recensement s'effectue par enquête annuelle et pour l'ensemble de la population résidant en France. En agrégeant l'information fournie par cinq enquêtes annuelles de recensement successives, il permet de connaître les populations au 1^{er} janvier de chaque année. Ses résultats sont aujourd'hui disponibles pour sept millésimes, du 1^{er} janvier 2006 au 1^{er} janvier 2013. Par ailleurs, les données issues de l'état civil permettent de dénombrer les naissances et les décès survenus sur le territoire français.

On part de l'équation démographique suivante : $Pop_{N+1} = Pop_N + Naissances_N - Décès_N + SM_N$, où SM_N est le solde migratoire de l'année N et Pop_N la population au 1^{er} janvier N. Il est ainsi possible de calculer le niveau du solde migratoire de la Bretagne. Ce solde migratoire de la Bretagne (arrivées moins les départs) peut être décomposé comme la somme du solde avec la Métropole, avec les DOM, avec l'étranger et les COM. Celui avec les autres régions françaises et les DOM est estimé à partir de données annuelles de recensement. Celui avec les COM et l'étranger est déduit comme la différence entre le solde global et celui avec les autres régions françaises et les DOM. Les entrées de l'étranger et des COM étant connues, on en déduit le nombre de sorties comme différence entre le solde migratoire et les entrées. En revanche, l'absence de source statistique ne nous permet pas de connaître le profil des partants à l'étranger.

À noter que jusqu'à l'enquête annuelle de 2010, les migrations résidentielles étaient estimées grâce à la question « Où habitiez-vous il y a 5 ans ? ». Les migrations résidentielles n'étaient ainsi prises en compte que si le lieu de résidence d'un individu au moment du recensement et celui qu'il avait 5 ans auparavant étaient différents. Ainsi, s'il avait changé plusieurs fois de domicile au cours de cette période, seule la résultante de ses migrations était prise en compte. Depuis 2011, la question porte sur le lieu d'habitation au 1^{er} janvier de l'année précédente, les migrations résidentielles sont donc mieux comptabilisées, la probabilité de changer de logement plus d'une fois en un an étant assez faible. La comparaison des phénomènes migratoires entre périodes est ainsi assez délicate mais permet néanmoins de dégager certaines évolutions.

Insee Bretagne
36, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :
Olivier Biau

Rédacteur en chef :
Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :
Jean-Paul Mer

ISSN 2416-9013
© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Bilan démographique 2015 : Le solde naturel breton est négatif / Michel Rouxel. - Dans : *Insee Analyses Bretagne* ; n° 43 (2016, juin.). - 4 p.
- L'analyse des flux migratoires entre la France et l'étranger entre 2006 et 2013 / un accroissement des mobilités / Chantal Brutel - Dans : *Insee Analyses* ; n° 22 (2015, octobre.). - 4 p.

